



FICHES SIGNALÉTIQUES / FICHE TECHNIQUE SANTÉ-SECURITE

Date d'émission 22-mars-2017

Date de révision 18-Apr-2017

Numéro de révision 1

Ce document est conforme à la norme sur la communication des renseignements à l'égard des matières dangereuses d'OSHA (29 CFR 1910.1200), au SIMDUT 2015 du Canada qui comprend la Loi sur les produits dangereux (LPD) amendée et le Règlement sur les produits dangereux (RPD), et à la norme NMX-R-019-SC-2011 du Mexique.

1. IDENTIFICATION DE LA SUBSTANCE/PREPARATION ET DE LA SOCIETE/ENTREPRISE

Identificateur de produit SGH

Nom du produit Accu-Lube SYNTHETIC

Autres moyens d'identification

Synonymes LB-SYNT01, LB-SYNT55

Utilisation recommandée du produit et restrictions d'utilisation

Utilisation recommandée Pas d'information disponible

Utilisations déconseillées Aucun renseignement disponible

Renseignements sur le distributeur

Fournisseur initial

ITW Permatex Canada
1-35 Brownridge Road
Halton Hills, ON, L7G 0C6
Canada
TEL: 1-800-452-5823

Adresse du fabricant

ITW Pro Brands
3650 West Lake Avenue
Glenview, IL 60026
TEL: 1-800-452-5823

Numéro de téléphone d'appel d'urgence

Téléphone en cas d'urgence CHEMTREC : 1-800-424-9300 aux É.-U. ou 703-527-3887 à l'extérieur des É.-U.

2. IDENTIFICATION DES DANGERS

Classification

Ce produit est considéré comme dangereux selon les critères fixés dans la norme sur la communication des renseignements à l'égard des matières dangereuses d'OSHA (29 CFR 1910.1200), le SIMDUT 2015 du Canada qui comprend la Loi sur les produits dangereux (LPD) amendée et le Règlement sur les produits dangereux (RPD), et la norme NMX-R-019-SC-2011 du Mexique.

Lésion/irritation grave des yeux	Catégorie 1
Toxicité pour la reproduction	Catégorie 2

Éléments pour les étiquettes

Danger



Déclarations sur les risques

Provoque des lésions oculaires graves
Susceptible de nuire à la fertilité ou au fœtus

Dangers physiques et pour la santé non classés ailleurs

Sans objet.

Déclarations sur la sécurité

Prévention

- Porter un appareil de protection des yeux/du visage
- Se procurer les instructions avant utilisation
- Ne pas manipuler avant d'avoir lu et compris toutes les précautions de sécurité
- Utiliser l'équipement de protection individuel requis

Conseils généraux

- En cas d'exposition prouvée ou suspectée: consulter un médecin

Yeux

- EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX: Rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer
- Appeler immédiatement un CENTRE ANTIPOISON ou un médecin

Entreposage

- Garder sous clef

Élimination

- Acheminer le contenu/contenant vers une usine agréée d'élimination des déchets

Autres informations

Pas d'information disponible.

24 % du mélange est constitué d'ingrédients de toxicité inconnue

3. COMPOSITION/INFORMATION SUR LES COMPOSANTS

Nom Chimique	No. CAS	% en poids	Numéro d'enregistrement en vertu de la Loi sur le contrôle des renseignements relatifs aux matières dangereuses (no d'enregistrement LCRMD)	Date de dépôt LCRMD et date de la dérogation accordée (s'il y a lieu)
Triéthanolamine	102-71-6	10	-	-

Ester	Secret industriel	5	-	-
Acide borique	10043-35-3	3	-	-
Polyether phosphate	Secret industriel	3	-	-

4. PREMIERS SOINS

Description des mesures requises pour les premiers secours

Contact avec les yeux	EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX: Rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer. Appeler immédiatement un médecin ou un centre anti-poison.
Contact avec la peau	Laver la peau avec de l'eau et du savon. Obtenir des soins médicaux en cas d'irritation ou si l'irritation persiste.
Inhalation	En cas de symptômes de problèmes respiratoires: Appeler un CENTRE ANTIPOISON ou un médecin.
Ingestion	EN CAS D'INGESTION: Appeler un CENTRE ANTIPOISON ou un médecin en cas de malaise.

Symptômes/effets les plus importants, aigus et différés

Symptômes/effets les plus importants	Grave irritation ou lésion des yeux.
---	--------------------------------------

Indication de consultation médicale immédiate et du traitement spécial requis si nécessaire

Avis aux médecins	Traiter de façon symptomatique.
--------------------------	---------------------------------

5. MESURES DE LUTTE CONTRE L'INCENDIE

<u>Moyen d'extinction approprié</u>	Utiliser des moyens d'extinction appropriés aux conditions locales et à l'environnement immédiat.
--	---

<u>Moyens d'extinction inappropriés</u>	Pas d'information disponible.
--	-------------------------------

<u>Dangers spécifiques provenant de la substance chimique</u>	Incombustible
--	---------------

Données sur les risques d'explosion	
Sensibilité à un choc mécanique	Aucune.
Sensibilité à une décharge statique	Aucune.

<u>Équipement de protection et précautions pour les pompiers</u>	Comme pour tout incendie, porter un respirateur à air comprimé, MSHA/NIOSH (approuvé ou équivalent), ainsi qu'une combinaison complète de protection.
---	---

6. MESURES A PRENDRE EN CAS DE DÉVERSEMENT ACCIDENTEL

Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence

Précautions individuelles	Garder les personnes à l'écart de l'endroit du déversement/de la fuite et en amont du vent. Ne pas laisser pénétrer dans les yeux. Porter un équipement de protection des yeux/protection du visage.
----------------------------------	--

Déversements -Précautions pour la protection de l'environnement

Déversements -Précautions pour la	Voir la section 12 pour d'autres informations écologiques.
--	--

protection de l'environnement**Méthodes et matières pour le confinement et le nettoyage**

Méthodes de confinement	Éviter un déversement ou une fuite supplémentaire, si cela est possible sans danger.
Méthodes de nettoyage	Endiguer. Porter un équipement de protection des yeux/protection du visage. Enlever avec un absorbant inerte (sable, gel de silice, agglomérant pour acide, agglomérant universel, sciure). Balayer et déposer avec une pelle dans des récipients appropriés pour l'élimination.

7. MANIPULATION ET ENTREPOSAGE**Précautions pour une manipulation sécuritaire**

Manipulation	Ne pas laisser pénétrer dans les yeux. Porter un équipement de protection des yeux/protection du visage.
---------------------	--

Condition d'entreposage sécuritaire, incluant toute incompatibilité

Entreposage	Garder les récipients bien fermés dans un endroit sec, frais et bien ventilé.
Produits incompatibles	Oxydants forts.

8. MESURES DE CONTRÔLE DE L'EXPOSITION/PROTECTION INDIVIDUELLE**Paramètres de contrôle****Directives au sujet de l'exposition**

ACGIH TLV : Conférence américaine des hygiénistes industriels gouvernementaux - valeur limite d'exposition. OSHA PEL : Administration de la sécurité et de la santé professionnelle - limites d'exposition admissibles. NIOSH IDLH : Danger immédiat pour la vie ou la santé

Sécurité intégrée appropriée

Mesures d'ordre technique	Points de lavage des yeux.
----------------------------------	----------------------------

Mesures de protection individuelle, tels qu'équipements de protection individuelle

Protection du visage/des yeux	Lunettes de sécurité à protection intégrale. Écran facial.
Protection de la peau et du corps	Ne nécessite pas d'équipement de protection particulier.
Protection respiratoire	En cas de dépassement des limites d'exposition ou en cas d'irritation, des dispositifs de protection respiratoire approuvés par NIOSH/MSHA doivent être utilisés.

Mesures d'hygiène	Lors de l'utilisation, ne pas manger, boire ou fumer. Nettoyer régulièrement l'équipement, les locaux et les vêtements de travail. Bien laver après manipulation.
--------------------------	---

9. PROPRIÉTÉS PHYSIQUES ET CHIMIQUES**Renseignements sur les propriétés physiques et chimiques de base**

État physique	Liquide.	Aspect	bleu.
Odeur	douce.	Seuil de l'odeur	Pas d'information disponible.

<u>Propriété</u>	<u>Valeurs</u>	<u>Remarques/ - Méthode</u>
pH	8.6	Aucun à notre connaissance
Point/intervalle de fusion	Donnée non disponible	Aucun à notre connaissance
Point/intervalle d'ébullition	> 100 °C	Aucun à notre connaissance

Point d'éclair	> 100 °C	Aucun à notre connaissance
Taux d'évaporation	donnée non disponible	Aucun à notre connaissance
Inflammabilité (solide, gaz)	Donnée non disponible	Aucun à notre connaissance
Limites d'inflammabilité dans l'air		
limite supérieure d'inflammabilité	Donnée non disponible	
limite inférieure d'inflammabilité	Donnée non disponible	
Pression de vapeur	Donnée non disponible	Aucun à notre connaissance
Densité gazeuse	Donnée non disponible	Aucun à notre connaissance
Densité	1.04	Aucun à notre connaissance
Solubilité dans l'eau	Soluble dans l'eau.	Aucun à notre connaissance
Solubilité dans d'autres solvants	Donnée non disponible	Aucun à notre connaissance
Coefficient de partage (n-octanol/eau)	donnée non disponible	Aucun à notre connaissance
Température d'auto-inflammation	Donnée non disponible	Aucun à notre connaissance
Température de décomposition	Donnée non disponible	Aucun à notre connaissance
Viscosité	Donnée non disponible	Aucun à notre connaissance
Indice d'inflammabilité	Non Inflammable	
Propriétés explosives	Donnée non disponible	
Propriétés comburantes	Donnée non disponible	
<u>Autres informations</u>		
Teneur (%) en COV (composés organiques volatils)	donnée non disponible	

10. STABILITÉ ET RÉACTIVITÉ

<u>Réactivité</u>	donnée non disponible
<u>Stabilité chimique</u>	Stable dans les conditions recommandées de stockage.
<u>Possibilité de réactions dangereuses</u>	Néant dans des conditions normales de traitement.
<u>Polymérisation dangereuse</u>	Une polymérisation dangereuse ne se produit pas.
<u>Conditions à éviter</u>	Aucun(e) connu(e) d'après les informations fournies.
<u>Produits incompatibles</u>	Oxydants forts.
<u>Produits de décomposition dangereux</u>	Oxydes de carbone oxydes d'azote (NOx).

11. INFORMATIONS TOXICOLOGIQUES

Informations sur les voies possibles d'exposition

Informations sur le produit	Aucun renseignement sur la toxicité aiguë n'est disponible pour ce produit.
Inhalation	Il n'y a pas d'informations disponibles pour ce produit.
Contact avec les yeux	Provoque des lésions oculaires graves.
Contact avec la peau	Il n'y a pas d'informations disponibles pour ce produit.
Ingestion	Il n'y a pas d'informations disponibles pour ce produit.

Mesures numériques de toxicité - Produit

Toxicité aiguë inconnue	24 % du mélange est constitué d'ingrédients de toxicité inconnue
<i>Les valeurs suivantes sont calculées selon le chapitre 3.1 du document SGH :</i>	
DL50 orale	21625 mg/kg; Estimation de la toxicité aiguë

Nom Chimique	DL50 orale	DL50 épidermique	CL50 par inhalation
Acide borique	= 2660 mg/kg (Rat)	> 2000 mg/kg (Rabbit)	> 0.16 mg/L (Rat) 4 h

Symptômes liés aux caractéristiques physiques, chimiques et toxicologiques

Symptômes Pas d'information disponible

Effets différés et immédiats ainsi qu'effets chroniques à la suite d'expositions de courte et de longue durées

Sensibilisation respiratoire ou cutanée Pas d'information disponible.

Mutagenécité de la cellule germinale Pas d'information disponible.

Cancérogénécité Le tableau ci-dessous précise si chacune des agences considérées a classé un ou plusieurs des ingrédients comme cancérogènes.

Nom Chimique	ACGIH	IARC	NTP	OSHA
Triéthanolamine		Group 3		

CIRC: (Agence internationale de Recherche sur le cancer)

Groupe 3 : Inclassables quant à sa cancérogénécité pour l'homme

Toxicité pour la reproduction Susceptible de nuire à la fertilité ou au fœtus en cas d'ingestion

Toxicité systémique sur un organe cible précis (exposition unique) Pas d'information disponible.

Toxicité systémique sur un organe cible précis (exposition répétée) Pas d'information disponible.

Risque d'aspiration Pas d'information disponible.

12. INFORMATIONS ÉCOLOGIQUES**Écotoxicité**

Non répertorié

Nom Chimique	Toxicité pour les algues	Toxicité pour les poissons	Toxicité pour les microorganismes	Daphnia magna (Puce d'eau)
Triéthanolamine 102-71-6	EC50 96 h: = 169 mg/L (Desmodesmus subspicatus) EC50 72 h: = 216 mg/L (Desmodesmus subspicatus)	LC50 96 h: 10600 - 13000 mg/L flow-through (Pimephales promelas) LC50 96 h: 450 - 1000 mg/L static (Lepomis macrochirus) LC50 96 h: > 1000 mg/L static (Pimephales promelas)	EC50 > 10000 mg/L 30 min	EC50 24 h: = 1386 mg/L (Daphnia magna)
Acide borique 10043-35-3		LC50 72 h: = 1020 mg/L flow-through (Carassius auratus)		EC50 48 h: 115 - 153 mg/L (Daphnia magna)

Persistence et dégradabilité Pas d'information disponible.

Bioaccumulation Pas d'information disponible.

Nom Chimique	log Pow
Triéthanolamine	-2.53
Acide borique	-0.757

Mobilité Pas d'information disponible.

Autres effets néfastes Pas d'information disponible.

13. CONSIDERATIONS RELATIVES À L'ÉLIMINATION

Méthodes d'élimination	Ce produit, tel que fourni, ne représente pas un déchet dangereux selon les règlements fédéraux (40 CFR 261). Ce produit pourrait devenir un déchet dangereux s'il est mélangé ou mis en contact avec un déchet dangereux, si des apports chimiques sont effectués à ce produit ou si le produit est traité ou altéré autrement. Consultez le règlement 40 CFR 261 pour vérifier si le produit altéré est un déchet dangereux. Consultez les règlements fédéraux, régionaux ou locaux pour des exigences supplémentaires
Emballages contaminés	Ne pas réutiliser des récipients vides.

14. INFORMATIONS RELATIVES AU TRANSPORT

<u>DOT</u>	Non réglementé
<u>TDG</u>	Non réglementé
<u>MEX</u>	Non réglementé

15. INFORMATIONS RÉGLEMENTAIRES

Règlements internationaux

Substances appauvrissant la couche d'ozone	Sans objet
Polluants organiques persistants	Sans objet
Déchet dangereux	Sans objet
La Convention de Rotterdam (consentement éclairé préalable)	Sans objet
Convention internationale pour la prévention de la pollution par les navires (MARPOL)	Sans objet

Inventaires internationales

TSCA	Est conforme à (aux)
LIS	Est conforme à (aux)

Légende

TSCA - États-Unis - Article 8 (b) de l'inventaire TSCA (loi réglementant les substances toxiques)
LIS/LES – liste intérieure des substances/liste extérieure des substances pour le Canada

Réglementations fédérales des États-Unis

Section 313 du titre III de la loi du Superfund Amendments and Reauthorization Act de 1986 (SARA). Ce produit ne contient aucun produit chimique soumis aux exigences en matière de rapport de la Loi et du titre 40 du Code of Federal Regulations, partie 372.

SARA 311/312 Catégories de dangers

Risque aigu pour la santé	Oui
Risque chronique pour la santé	Oui
Risque d'incendie	Non
Risque d'échappement soudain de la pression	Non
Danger de réaction	Non

Loi sur la qualité de l'eau (Clean Water Act)

Ce produit ne contient aucune substances réglementées comme polluant conformément au Clean Water Act (40 CFR 122.21 et 40 CFR 122.42).

CERCLA

Ce produit, comme fourni, ne contient aucune substance réglementée comme substance dangereuse selon le Comprehensive Environmental Response Compensation and Liability Act (CERCLA) (40 CFR 302) ou le Superfund Amendments and Reauthorization Act (SARA) (40 CFR 355). Il peut y avoir des exigences spécifiques au niveau, local, régional ou provincial concernant les déversement de ce produit.

Réglementations des Etats**Proposition 65 de la Californie**

Ce produit ne contient aucun produit chimique de la proposition 65.

Règlement d'état sur le droit à l'information aux États-Unis

Nom Chimique	New Jersey	Massachusetts	Pennsylvanie	Illinois	Rhode Island
Acide borique	X			X	

États-Unis Informations sur les étiquettes EPA

Numéro d'homologation des pesticides de l'EPA Sans objet

16. AUTRES INFORMATIONS

NFPA	Danger pour la santé	3	Inflammabilité	0	Instabilité	0	Dangers physico-chimiques	-
HMIS	Danger pour la santé	3*	Inflammabilité	0	Danger physique	0	Précautions individuelles	X

*Indique un risque chronique pour la santé

Préparé par Bonne gestion des produits
23 British American Blvd.
Latham, NY 12110
1 800 572-6501

Date d'émission 22-mars-2017

Date de révision 18-Apr-2017

Note sur la révision Libération initiale.

Clause de non-responsabilité

Les renseignements fournis dans cette fiche signalétique sont exacts selon nos connaissances, nos renseignements et notre opinion à la date de sa publication. Les renseignements donnés sont conçus seulement comme un guide pour la manipulation, l'utilisation, l'entreposage, le transport, l'élimination et le rejet sécuritaires du produit et ne doivent pas être considérés comme une garantie ou une norme de qualité. Les renseignements sont liés seulement au produit spécifique désigné et peuvent ne pas être valides pour un tel produit utilisé en association avec toute autre matière ou dans tout autre procédé, sauf si spécifié dans le texte.

Fin de la fiche technique santé-sécurité